

ABONNEMENT.

En avant... 30 fr.
En arrière... 18
Trois mois... 10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE,

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la reproduction,
avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

ON S'ABONNE :

A PARIS,

A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

SAUMUR

12 Juin 1882.

Chronique générale.

Par 300 voix contre 204, la Chambre a décidé la suppression définitive de l'inamovibilité judiciaire, et l'extrême gauche a sauté de ses applaudissements enthousiastes la proclamation d'un vote qui menace la principale garantie accordée à l'indépendance du juge et à la sécurité du justiciable.

Par 284 voix contre 212, la Chambre a adopté ensuite le deuxième paragraphe de l'amendement Douville-Maillefeu, tendant à remettre la nomination des juges au suffrage universel.

Le ministère a donc subi en cette séance un double et formidable échec; et, circonstance humiliante, c'est ce député grotesque nommé Douville-Maillefeu qui aura été son vainqueur.

Après avoir vigoureusement mais inutilement défendu le principe de l'inamovibilité, les légitimistes se sont réfugiés sur le terrain de l'élection. Nous comprenons cela. Les entraînements souvent irréfléchis du suffrage populaire nous inspirent moins de défiance que les menaces de l'arbitraire gouvernemental.

Aux juges soumis, nous préférons les juges élus.

On assure que, si M. de Freycinet songe à donner sa démission, c'est que l'Angleterre, à la première manifestation belliqueuse d'Arabi, est prête à s'emparer d'Alexandrie et de Port-Saïd. Le président du conseil voudrait être débarrassé de la responsabilité gouvernementale à ce moment critique.

On est très-ému, à la Chambre des députés, par les dernières dépêches du Caire qui prouvent l'intention de la Porte de régler toute seule la question égyptienne. La retraite de M. de Freycinet est, à cette heure, considérée comme un fait accompli. On cite, pour successeur, MM. Léon Say et Jules Ferry.

IL VA PARLER !

On a deviné qu'il s'agissait de M. Gambetta.

La non publication de certains documents diplomatiques avait contraint au silence cet homme extraordinaire et sûr de lui-même.

Cela n'est pas une appréciation de notre part; il en a fait lui-même la déclaration à la tribune.

La discrétion professionnelle lui avait cousu la bouche.

Mais les fameuses pièces gardées en réserve vont voir le jour, et le terrible adversaire de l'imprudent Freycinet prépare une revanche qui étonnera la majorité de la Chambre.

Cette revanche aura lieu à l'occasion de la nouvelle interpellation sur la question égyptienne.

Nous copions le Voltaire, ce journal opportuniste qui est chargé de porter à la connaissance du public les intentions de M. Gambetta, la République française étant réservée exclusivement à la discussion.

Voici :

« M. Gambetta, pièces en main, prendra part au débat, expliquera la politique qu'il entendait suivre, et prouvera qu'il était aussi éloigné de la politique d'aventures qu'on lui prête, que de la politique de la paix à tout prix, sans dignité et sans profit, professée à la tribune par M. de Freycinet. »

La promesse est claire.

Il est infiniment probable que les explications seront moins.

Nous craignons fort qu'il ne ressorte de cette nouvelle interpellation que M. de Frey-

cineta tort et que M. Gambetta n'a pas raison.

La grande chance de M. Gambetta est de ne pas tenir, en ce moment, la queue de la poêle.

Quand il aura parlé, avec la prétention de remporter une facile victoire, une seule chose sera prouvée :

C'est que dans le camp républicain, il n'y a jamais eu un seul homme d'Etat capable de conduire nos relations étrangères.

Maintenant, la parole est au plus grand farceur des temps modernes.

Le gouvernement soutient si bien les intérêts de la France, que la commission du budget elle-même — et Dieu sait si elle est asservie ! — se permet de faire quelques observations.

C'est au sujet du projet de loi destiné à ouvrir un crédit de 4,900,000 fr. pour indemniser les victimes espagnoles et françaises des massacres et pillage de Saïda et du sud oranais qui ont signalé le passage aux affaires de Grévy cadet.

Sur cette somme, un million serait affecté aux colons espagnols. Or, l'on sait que c'est à peine si le gouvernement d'Espagne a consenti à accorder une somme de 300,000 francs aux victimes françaises des insurrections cubaines.

La commission objecte timidement qu'il y a une trop grande disproportion entre les deux indemnités, et le gouvernement se rebiffe et objecte à son tour qu'il est bien obligé de passer sous les fourches caudines des puissances étrangères.

Dame, quand on veut se passer la fantaisie de la République, il faut bien faire provision de patience pour empêcher les soufflets et vider ses poches de tout l'argent qu'elles peuvent contenir.

L'INDÉPENDANCE DE LA MAGISTRATURE.

Dans le discours, si modéré dans la forme, si vigoureux par le fond, qu'il a prononcé à la Chambre des députés, M. de Soland a rap-

pelé la récente révocation d'un juge de paix du Mans, M. Leprince.

Cet honorable magistrat, estimé entre tous, avait trente-deux ans de service et ne s'était jamais mêlé de politique.

Le lendemain de sa destitution, qui avait indigné l'opinion publique, on lui proposait une candidature au Conseil municipal, et il la refusait par une lettre rendue publique, où il disait :

« Je n'ai jamais fait de politique pendant que j'étais magistrat, ce n'est pas aujourd'hui que je veux commencer à en faire. »

Au dire de M. le garde des sceaux, la révocation de M. Leprince a été décidée à cause de son hostilité à nos institutions et de ses mauvais rapports avec le parquet. Il se trouve que, quatre jours avant sa révocation, M. Leprince avait rendu un jugement désagréable pour le gouvernement. Le garde des sceaux a déclaré qu'aucune relation n'existait entre les deux faits et qu'il n'y avait là qu'une simple coïncidence. M. le ministre de la justice s'était abstenu jusqu'ici de protester contre les soupçons auxquels la décision prise par lui avait donné naissance.

Il faut féliciter M. de Soland d'avoir provoqué cette déclaration du ministre. Il est fâcheux toutefois qu'il n'ait pu obtenir la même réponse au sujet d'un autre fait analogue qui s'est passé dans le département de Maine-et-Loire. Un juge de paix ayant renvoyé un prêtre poursuivi pour avoir sonné l'Angelus plus tôt qu'à l'ordinaire a été révoqué quelques jours après. Il y a décidément de nos jours, dans l'administration de la justice, des coïncidences fâcheuses.

(La Défense.)

A RADICAL, RADICAL ET DEMI.

Le Citoyen a reçu la lettre suivante :

« Monsieur, si vous aviez été bien informé, vous auriez su que le conseiller municipal de Montmartre, ancien combattant de la Commune, avait protesté contre les dépenses votées pour la fête du 14 juillet, — à laquelle il n'assistera pas, — de même

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE

CONGÉ DU CAPITAINE

Par Édouard GRIMBLAT.

XXIV

COLLÈ !

(Suite.)

Les exclamations joyeuses du Touareg attirèrent autour de lui ses compagnons, et ce mouvement permit à l'un des Chambas et à Philoctète d'essayer de se sauver, tentative qui réussit si mal, à ce dernier du moins.

Les Touaregs qui formaient un goum d'éclaireurs détachés du grand campement de Rassouk, voulurent immédiatement rejoindre le douar pour apporter la bonne nouvelle.

Nous avons dit avec quelle joie elle fut accueillie. Mais après avoir reçu les premiers salams (saluts) avec une dignité qui fit croire à Philoctète que sa petite danseuse était quelque reine déguisée, Djemmaah demanda qu'on la laissât seule avec Carmen.

Celle-ci, brisée de fatigue, s'endormit presque confiante sous la garde de Djemmaah. Elle la vit

encore près d'elle à son réveil et toute sa méfiance disparut.

Djemmah lui dit qui elle était.

— Alors, puisque nous sommes chez vos frères, vous obtiendrez d'eux qu'ils me rendent tout de suite à mon père... Mon pauvre père qui doit me croire enseveli sous les ruines du Kaër.

— Du Kaër, dis-tu ? s'écria Djemmaah. Comment te nommes-tu donc ?

— Carmen Rusicada.

— La sœur de José !

— Vous connaissez mon frère ?

— Si je connais celui qui a risqué sa vie et perdu sa liberté par pitié pour la pauvre Arabe ! Oh ! oui ! je connais ton noble frère et je l'aime, ajouta-t-elle, tandis qu'une vive rougeur empourprait son cou et sa figure. La sœur de José !

Et elle pressait Carmen sur son cœur.

— Regarde tous ces hommes, dit Djemmaah, soulevant un des pans de la tente et montrant à sa compagne les cavaliers qui galopèrent au dehors. Depuis le plus riche jusqu'au plus pauvre, tous seront tes esclaves. Ils obéiront à un signe de ton doigt. La sœur de José Rusicada est reine ici. Tu vas voir !

Et Djemmaah jeta le cri d'appel des Touaregs.

En quelques secondes, cavaliers et fantassins furent réunis autour de la tente, à laquelle leurs burnous de couleurs différentes, les harnachements

de cuir fauve ou de maroquin rouge, les filets multicolores de leurs chevaux formaient comme une ceinture éclatante et bariolée.

— Frères, dit Djemmaah, voilà la sœur du Français qui a sauvé Bou-Maza. Que donneront les Touaregs pour prouver leur reconnaissance ?

— Leurs chevaux et leur sang pour Rusicada ! dit un des chefs.

Et cette réponse, répétée par mille gossiers, fut suivie d'acclamations qu'accompagna le cliquetis des flissas et des fusils et des lances agitées, entrecroquées par des mains frénetiques.

Mais à ce moment, perçant la foule, un vieillard parut dans l'espace laissé vide entre les cavaliers et les tentes. Il n'avait entendu que les derniers cris et son regard ne s'était point encore porté sur la tente au seuil de laquelle Djemmaah et Carmen se tenaient enlacées.

— Les Touaregs donneront leur sang et leurs chevaux pour Rusicada ! dit le vieillard d'une voix haletante. Qu'ils se préparent donc ! Car on a pillé et brûlé la maison de Rusicada, tué la fille de Rusicada, blessé et fait prisonnier son fils, et les incendiaires, les assassins, les pillards, ce sont les Chambas !

Le vieillard achevait à peine ces paroles que Carmen s'élançait dans ses bras.

— Mon père, mon bon père ! s'écria-t-elle en couvrant ses mains de baisers et de larmes.

Le vieillard chancela comme si une balle l'avait frappé. Puis il saisit la jeune fille par les deux bras, l'éloignant un peu de lui pour pouvoir plus facilement contempler son visage.

— Toi, toi, ma fille, murmurait-il.

Et un tremblement nerveux agitait tout son corps. Mais cette émotion fut de courte durée. Deris mit un long baiser sur le front de Carmen, puis il redressa sa haute taille. Son visage ne portait déjà plus qu'une expression de défi et de haine.

— Allons, se disait-il, j'avais tort de douter ! Ma parole, j'ai presque cru qu'il y avait un Dieu, et que ce Dieu m'avait puni dans mes enfants. Niais ! ajouta-t-il dans un affreux ricanement. Carmen est sauvée. J'arracherai bientôt José aux mains des Chambas et l'Éden roulera de ses cendres. L'étoile de Deris n'a point pâli.

Et il jetait un regard de défi vers le ciel.

Une voix douce et émue se fit alors entendre à côté de lui.

— Tu as dit que José Rusicada était blessé et prisonnier des Chambas ?

— Oui, ils ont attaqué notre escorte, tué les spahis. José a été blessé en voulant les défendre, et nous avons été emmenés au désert ; j'ai fait vingt lieues à pied dans les sables pour m'échapper.

— Mais José ?

— On nous avait mis dans deux douars différents. Je sais seulement qu'il est vivant.

qu'il a demandé le rejet de tous les projets d'érection de statues, « lorsque l'on consulte chaque jour l'insuffisance du nombre des lits dans les hôpitaux. »
» Salut et égalité.

» J. JOFFRIN.
» Conseiller municipal, »

Le *Clairon* publiait l'autre jour la lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur en chef,
» Une chose assez curieuse m'arrive à l'instant : permettez-moi de vous la transmettre.

» Programme du dimanche 4 juin, à Saint-Cyr :

» Lever, 4 h. 1/2; de 5 h. à 10 h. 1/2, marche et exercice de guerre; de 11 h. à 11 h. 1/4, déjeuner; de 1 h. à 4 h., nettoyage, démontage et exposition des armes; le reste de la journée employé à l'étude.

» Voilà comment se passent à Saint-Cyr les jours fériés, jours sacrés, même aux compagnies de discipline. Aussi voyez les résultats de cette tension continuelle, de cet entraînement bien entendu : l'infirmerie ne désemplit pas, et deux élèves de la promotion des nouveaux, M. M. Bertrand et Pothier, ont succombé.

» Agréer, monsieur le rédacteur en chef, tous mes remerciements pour le petit mot que vous ne manquez pas de dire en faveur de ces pauvres enfants.

» UN PARENT D'ÉLÈVE. »

La délégation municipale de Paris a reçu la mission d'inviter Menotti Garibaldi à venir à Paris où un banquet sera organisé en son honneur.

Les différentes sociétés révolutionnaires de Paris s'organisent en ce moment, dans le but de faire des manifestations le 14 juillet.

Le Bey de Tunis a définitivement refusé de venir à Paris pour la fête du 14 juillet. Il allègue son grand âge et l'impossibilité de supporter les fatigues du voyage.

La Paix accusait avant-hier M. Gambetta, président de la commission de recrutement de l'armée, de retarder les travaux de cette commission.

Paris a répondu que la faute est au ministre de la guerre dont la commission attend le bon plaisir.

OUTRAGE A LA PATRIE.

La semaine dernière, à propos de la manifestation organisée par les radicaux en l'honneur de Garibaldi, un communiste du conseil municipal de Paris s'écriait triomphalement, croyant imposer silence à M. Riant :

— Et Dijon ?

Nous avons déjà prouvé par des citations officielles, dit la *Patrie*, tout ce que la sinistre chemise rouge avait fait de mal à la France par son impérialisme; mais la tâche est de celles qu'on n'abandonne pas, et chaque fois que nous en trouverons l'occasion, nous la reprendrons, comme nous l'allons faire aujourd'hui.

Lorsque Garibaldi revint à Bordeaux, on n'avait pu mesurer encore combien son commandement à Dijon, à la tête d'une armée qui ne comptait pas moins de trente mille hommes, avait été fatal à la France. On ne savait pas qu'il s'était refusé à tenter aucun mouvement pour couper les défilés des Côtes-d'Or aux régiments de Manteuffel, qui, se dirigeant sur l'armée de Bourbaki, avaient été surpris de ne rencontrer aucun obstacle devant eux dans ces longs et étroits passages.

Ce n'est que plus tard, rappelle avec raison le *Figaro*, lorsque l'Assemblée nationale eut ordonné ses enquêtes, qu'on apprit par les aveux de M. M. de Freycinet et de Serres, aveux corroborés par toutes leurs dépêches, que l'inaction volontaire de Garibaldi, avait été la première cause des désastres de l'armée de Bourbaki. En présence de témoignages tous plus écrasants les uns que les autres, la commission d'enquête termina son rapport en ces termes :

« Si le général Garibaldi avait été un général français, nous aurions été contraints de vous demander que ce rapport et les pièces qui le justifient fussent envoyés au ministre de la guerre afin d'examiner si le général Garibaldi ne devait pas être traité devant un conseil de guerre pour y répondre de sa conduite, comme ayant abandonné à l'ennemi, de propos délibéré et sans combat, des positions qu'il avait reçu mission de défendre, et comme ayant par là occasionné la perte d'une armée française et amené un désastre militaire qui n'aura de comparable dans l'histoire que les désastres de Sedan et de Metz. »

Et voilà l'homme auquel une Assemblée française, une presse dite française, un conseil municipal parisien ont rendu des honneurs exceptionnels !

N'est-ce pas là un outrage à la patrie ?

L'*Union d'Alsace*, organe des Alsaciens patriotes, parlant de la mort de Garibaldi, dont la funeste intervention a tant contribué à la perte de l'Alsace, le qualifie de *malfauteur*, et ajoute :

« En 1870, il offrit ses services au gouvernement de la Défense nationale, qui accepta. On se rappelle encore la pénible impression que nous fit, en Alsace, la nouvelle de son arrivée en France. Ce fut, au milieu des revers de l'année sinistre, une des plus poignantes douleurs de savoir que la France en était réduite à accepter le concours de ce vieux conspirateur, qui n'avait jamais servi que de mauvaises causes. »

» Son rôle pendant la campagne fut niais et lâche. Se bornant à parader à distance respectueuse des Prussiens, il rendit possi-

ble à l'armée ennemie le passage de la Côte-d'Or, et tourmenta les malheureux habitants au point de leur faire apparaître l'arrivée des troupes allemandes comme une délivrance. Son élection à l'Assemblée de Bordeaux fut une honte nouvelle pour la France, au lendemain de ses malheurs. »

Bravo ! on ne saurait mieux dire ni être plus vrai. Ces lignes toutes brûlantes d'indignation, de notre confrère d'Alsace, devraient être reproduites à satiété.

L'*Union franco-comtoise* publie un bien curieux souvenir historique à propos de Garibaldi. En faisant cette publication, cet estimable journal déclare en tenir le récit d'un témoin auriculaire :

« C'était pendant la guerre de 1870. Le maréchal prussien Manteuffel avait dîné et couché dans un petit village peu éloigné de Besançon. Au moment où il allait partir à la tête de ses troupes, le propriétaire de la maison où il s'était logé lui demanda comme une grâce suprême de faire qu'aucun autre corps de troupes ne traversât le village, déjà complètement ruiné et dévasté par les précédents passages des Prussiens.

» Le maréchal de Manteuffel promit et ajouta : « C'est au fameux Garibaldi que vous devez notre présence ici. Si vous aviez eu à Dijon un simple caporal, avec les troupes qu'il y avait il aurait pu retarder de trois jours au moins notre marche, et Belfort aurait été débloqué. »

» Nous ne voulons pas discuter la valeur de cette affirmation du général prussien à l'égard de Garibaldi, mais nous avons tenu à consigner ces paroles, authentiques, nous le répétons, et qui d'ailleurs confirment si bien les durs reproches de M. de Freycinet écrivain au prétendu héros italien : « Vous n'avez donné à l'armée de Bourbaki aucun appui, et votre présence à Dijon a été absolument sans résultat pour la marche de l'ennemi de l'ouest à l'est. En résumé, moins d'explications et plus d'actes ; voilà ce qu'on vous demande. »

» Il nous a paru curieux et utile, au moment où les radicaux font sans pudeur l'apologie de Garibaldi, ce héros de contrebande, de rapprocher le jugement porté sur lui par un général prussien de l'appréciation de sa conduite que faisait un homme peu suspect, M. de Freycinet, actuellement président du conseil des ministres. »

Voici la lettre, datée de septembre 1877, par laquelle Garibaldi détermine de quel façon son corps devra être brûlé :

« Mon cher D^r Prandina,
» Vous voulez bien vous charger de la crémation de mon corps ; je vous en suis reconnaissant.

» Près de la route conduisant de cette maison au rivage septentrional de l'île, à une distance de 4,300 pieds, vers la gauche, se trouve une dépression de terrain enclos d'un mur. A cette place vous élèverez un bûcher haut de deux mètres avec des troncs d'acacia, de myrthe et d'autres essences

aromatiques. Sur le bûcher vous placerez une plaque en tôle et, là-dessus, la bierre en chemise rouge. Une poignée de cendres sera conservée dans une urne qui sera placée dans le tombeau de mes filles, Rosa et Anita. »

BULLETTIN FINANCIER.

Paris, 10 juin.
La semaine s'est achevée au milieu des préoccupations très-vives des capitalistes qui redoutent une Bourse sans affaires et même à des offres tentantes qui empêchent réellement les capitaux de placement de venir sur le marché. Nous voyons les rentes très-offertes au début : le 3 0/0, 82.37 et 83.15; l'amortissable, 83.12 et 83.35; sur le 5 0/0, 115.45 et 115.60.

Les valeurs sont peu actives.
La Banque de France fléchit de 5,425 à 5,300.
La Banque d'Escompte est lourde à 575.
Sur le Crédit Foncier, il y a quelques acheteurs, donnent à cette valeur une certaine animation. Les cours sont assez soutenus à 4,525.
Bonne tenue des Magasins de France et d'Algérie à 565.

L'action de la Société Française Financière est de plus en plus l'attention; on peut aujourd'hui acheter cette valeur destinée à s'élever rapidement.

Les achats commencent à prendre une certaine importance sur les actions du Comptoir Industriel de France et des Colonies; on considère avec raison ces titres comme un placement à venir.

La Banque Nationale est faible à 395; la Banque Parisienne à 550.

Le Malétra se tient à un niveau excellent. Le Suez, très-actif de 2,390 à 2,615.
Lyon, 1,660; Orléans, 1,310.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Par la suppression des processions, le commerce de Saumur et les ouvriers ont perdu hier 25,000 fr., bien comptés. La ville n'a point eu cet aspect de fête dont le souvenir est toujours présent à la mémoire de tous.

De par la volonté de notre Maire, plusieurs visages d'enfants joyeux, plus de ces lettres fraîches, plus de ces élégantes décorations qui transformaient les rues en véritables arcs de triomphe d'une longueur indéfinie, plus de ces allées verdoyantes qui cédaient les reposoirs, véritables monuments où s'exerçaient le goût exquis des décorateurs et le zèle des ouvriers qui contribuaient à leur construction.

Rien de tout cela, par le seul caprice d'un maire ennemi de la liberté.

Rien ! le vide, le néant, l'atonie de la cité. Périrait le commerce, le bonheur, la joie, le foyer de l'ouvrier, plutôt que de laisser se dissiper les sentiments de foi de toute une population.

Et cependant ces fêtes, qui jetaient une grosse somme dans le commerce et dans l'ouvrier, ne coûtaient absolument rien au budget municipal, et M. le Maire ainsi que ses collègues n'étaient point tenus d'y prendre part.

— Prie Dieu de conserver cette vie, et mes frères se mettront en route demain pour le délivrer.

— Qui es-tu donc, jeune fille ?

— Je suis Djemmaah.

Djemaaah baissait la tête en prononçant ces mots. Elle ne put voir l'éclair de colère et de rancune qui brilla dans l'œil de Deris. Celui-ci n'oubliait pas, en effet, que Djemmaah était la cause première des malheurs successifs qui étaient venus troubler cette vie qu'il s'était faite heureuse et calme, par le crime, et lui avait fait croire un instant à un châtement de ce Dieu dont il se plaisait, jusque-là, à nier l'existence.

Or, Assaverte l'avait bien dit, Deris n'était pas homme à pardonner à qui lui apportait souffrance ou seulement contrariété, et la pauvre Djemmaah eût été effrayée du regard haineux que le père de José laissa tomber sur elle.

Mais cette expression changea presque aussitôt. Deris avait besoin de Djemmaah et des Touaregs. Il fallait se servir d'eux d'abord, quitte à faire payer plus tard à la jeune fille les angoisses par lesquelles il venait de passer.

— En effet, ajouta-t-il tout haut, — et il regardait en même temps un des chefs qui s'était rapproché du groupe en entendant prononcer le nom de l'homme avec lequel il avait fait jadis de ténébreux et sanglants marchés — la fille de Bou-Maza et les Touaregs ont contracté plusieurs dettes vis-à-vis

des Ruscada. S'ils veulent les payer, qu'ils se préparent. Il n'est pas besoin d'aller chercher l'ennemi Chambas, il vient à nous. Ses chameaux ne doivent pas être à plus d'une journée et demie de marche dans les sables.

— Mort aux Chambas ! crièrent tous les Arabes.

Et quand les gossiers furent fatigués, les coups de fusil leur vinrent en aide.

Pendant que tout ce tapage se produisait au dehors, Deris avait attiré sa fille sous la tente et écoutait avec des frémissements de colère le récit de l'incendie et du rapt.

Il avait appris quelques heures avant son évadement la ruine de l'Eden et de la bouche d'un des Chambas qu'Assaverte avait entraînés avec lui en leur promettant de les faire puiser à pleines mains dans l'arsenal du Kaër.

L'Arabe, rentré dans sa tribu, se vantait de ce haut fait auprès des siens, et Deris, plus inquiet encore du sort de sa fille que celui de José, qu'il savait blessé, il est vrai, mais vivant dans un campement voisin, avait affronté tous les périls d'une évadement à travers les sables pour se mettre à la recherche de son enfant.

Sachant par les conversations qui s'échangeaient autour de lui que les Touaregs étaient réunis à Rassouk, il s'était dirigé de ce côté pour obtenir d'eux les moyens de gagner l'Eden, et, le hasard le servant encore une fois, l'avait amené auprès de

sa fille.

Mais lorsque Carmen parla du Français qui avait contribué à son enlèvement, Deris se leva frémissant.

— Et ce Français, quel est son nom, qu'est-il devenu ?

— Il est ici et Djemmaah le connaît, répondit Carmen.

— Qu'on l'amène à l'instant.

Philoctète avait reconnu dès le début de cette scène l'homme qui l'avait fait enterrer dans le silo de la Kasbah. Son premier mouvement fut de se jeter sur lui. Mais une réflexion l'arrêta. Il comprenait maintenant pourquoi Assaverte lui avait recommandé de garder Carmen comme un otage qui pouvait, à un moment donné, être utile à son capitaine.

Tuer Deris était tout bénéfice, mais il était sans armes, et s'il ne parvenait pas à ébranler sur place son ennemi, il aggravait inutilement sa situation, et de plus compromettait Montmériat, dont on pouvait croire qu'il avait exécuté ses ordres.

Ces réflexions engagèrent le Gascon à se dissimuler derrière des couvertures de la tente. De là, il entendit la conversation de Carmen et de son père, et quand cette conversation lui apprit l'incendie qui avait précédé le rapt de la jeune fille, incendie dont il se trouvait involontairement le complice :

— Oh ! oh ! se dit-il, je crois que j'ai bien fait de ne pas me montrer. Tout cela se gâte de plus en plus, et à tout prix il faut tâcher de s'en tirer d'ici et de prévenir au plus vite le capitaine.

Et Philoctète, rampant sur les genoux et sur les mains, parvint à sortir sans être vu de la tente.

Sans se presser, faisant semblant d'examiner curieux quelques chevaux entravés auprès des dernières tentes du camp, il choisit de celui qui lui parut le meilleur coureur et se mit tout doucement en devoir de détacher l'entrave.

Mais le guignon semblait s'acharner sur le pauvre Philoctète. Le cheval sur lequel il avait son dévolu, comme d'ailleurs tous ses voisins, était retenu à la corde par une chaîne de fer fermée par un cadenas. Les nomades prennent ces précautions lorsqu'ils se croient menacés d'une razzia.

Maximes et Pensées.

Nous n'apparaissions qu'un instant sur la terre, et, pendant cet instant, un bon cœur nous est plus nécessaire qu'un grand savoir.

Tout le monde veut avoir un ami ; personne ne s'occupe d'en être un.

Bien, nos édiles ont pu constater que si la population n'a pas la faculté de manifester ses sentiments religieux en toute liberté, du moins elle veut user quand même du droit de les faire éclater, et elle a donné ses cours à sa foi avec toute l'ardeur des premiers chrétiens et avec d'autant plus d'énergie qu'elle a à lutter contre la volonté d'un seul qui se laisse mener par une coterie albée.

A trois heures, tous les fidèles de Saumur se sont réunis à l'église Saint-Pierre pour assister aux vêpres et aux prières expiatoires qui ont précédé le salut solennel, puis cette foule, augmentée de tous ceux que l'église n'avait pu contenir, s'est rendue à Nanilly, où un nouveau salut devait être donné après le chant du *Miserere* et du *Parce Domine*.

La tête de ce défilé entrait à l'église de Nanilly et le groupe était encore compacte la porte du Bourg. C'est beaucoup plus le monde qu'il ne s'en fût trouvé à la suite d'une procession.

On nous demande d'où en est l'enquête relative à l'incident du Jardin des Plantes, incident dont nous avons entretenu nos lecteurs il y a huit jours.

Nous renvoyons la demande à M. le Maire, convaincu qu'il s'empressera d'y répondre. Il a trop souci du vœu de ses administrés pour ne pas éclairer la population sur un fait grave qui se serait passé dans un lieu public, et qui a vivement préoccupé les esprits.

A l'heure où nous mettons sous presse, on transporte à l'Hospice un des ouvriers du pont en construction pour le raccordement des gares de Saumur. Cet homme s'est cassé la jambe en manœuvrant une pièce de bois.

CHAPELLE N.-D. DES ARDILLIERS.

Mercredi prochain, 13 juin, à 3 heures et demie du soir, on chantera dans cette chapelle les vêpres du Très-Saint-Sacrement, et il y aura procession dans le jardin et le coteau de la maison de N.-D. des Ardilliers.

Au retour de la procession, salut solennel.

Le dimanche suivant, fête du Sacré-Cœur de Jésus.

Le matin, à 8 heures, réunion de la garde d'honneur et grand-messe à l'autel du Sacré-Cœur.

Le soir, à 7 heures 1/2, vêpres, sermon, amende honorable et salut.

L'événement annoncé qu'un membre de l'extrême gauche a l'intention de déposer une proposition de loi tendant à abroger la loi de germinal, qui permet aux officiers de l'état civil de refuser d'inscrire sur leurs registres des prénoms autres que ceux mentionnés dans les calendriers.

Voilà une nouvelle qui va réjouir la citoyenne Paule Minck, laquelle pourra enfin baptiser un petit Lucifer-Marat.

LA SÉCURITÉ DANS LES CAMPAGNES.

Un de nos lecteurs nous écrit pour nous raconter les scènes dont il a été témoin et qui ont eu pour héros des bohémiens.

A Longué, une bande de ces nomades, composée de trois voitures et d'une multitude d'êtres mâles et femelles, s'est présentée dans une maison de la campagne, a demandé du bois; sur le refus qui fut fait, les hommes se mirent à démolir une haie pour emporter le bois qui la composait.

Les propriétaires ayant voulu s'opposer à cette destruction, furent maltraités. Ce n'est qu'en face de la gendarmerie, que l'on était allé chercher, que ces hardis voleurs perdirent de leur audace.

Et encore ils menacèrent de l'attaquer. Ces individus ont été arrêtés, puis relâchés, si bien que, le lendemain, à Jumelles, ils demandaient aux habitants de la viande, du pain et du bois sous une forme absolument menaçante.

Ce n'est pas la première fois que des faits semblables nous sont signalés.

Il est absolument vrai que des bandes de ces êtres, qui viennent l'on ne sait d'où, errent dans les campagnes, effrayant tout le monde sur leur passage et pillant tout ce qui leur tombe sous la main.

Ces individus sont, pour la plupart, étrangers, alors nous ne comprenons pas com-

ment le gouvernement ne s'en débarrasse pas en les faisant reconduire aux frontières.

D'autant plus qu'il faudrait assurer la tranquillité dans les campagnes, parce que les habitants éloignés de toute police peuvent se trouver à la merci de ces tristes voyageurs. (Patriote de l'Ouest.)

ANGERS.

M. Toscan du Terrail, chef d'escadrons au 17^e chasseurs, est nommé lieutenant-colonel du 42^e cuirassiers, en garnison à Angers, en remplacement de M. Rosier, nommé colonel du 15^e régiment de chasseurs à cheval.

NIORT.

Exposition industrielle et artistique. — Dimanche, 18 juin, ascension d'un ballon, monté par l'aéronaute Duruof.

— Les courses de Niort auront lieu cette année les 6 et 7 août.

LE MANS.

Le procès en diffamation, intenté par M. Chapron, ancien préfet de la Sarthe, au journal la Sarthe, dans la personne de MM. C. Fournier-Carville et G. Hequet, rédacteur en chef et gérant, est venu vendredi devant la Cour d'assises. Le verdict n'a été rendu qu'à sept heures et demie du soir; il a été négatif sur toutes les questions. En conséquence, MM. Fournier-Carville et Hequet ont été acquittés.

Il s'agissait de l'affaire des livrets dont nous avons entretenu nos lecteurs.

Le fait suivant, dit le *Courrier de la Vienne*, témoigne de la vigilance et du dévouement déployés par les mécaniciens de chemins de fer pour la sûreté des voyageurs. Ces modestes employés n'ont pas à veiller seulement sur la marche des trains, mais ils doivent s'assurer, durant tout le trajet, si le mécanisme des wagons n'éprouve aucune détérioration.

Tout récemment, le train express n° 15, de Paris à Bordeaux, marchant avec une vitesse de 65 kilomètres à l'heure, arrivait à la station de Dissais, lorsque les voyageurs d'un wagon de première classe furent effrayés par un bruit anormal qui se produisait au-dessous d'eux. C'était un bandage de roue qui s'était rompu et labourait le fond du wagon.

Un grand danger était imminent. Déjà les étincelles jaillissaient de l'essieu et les voyageurs, penchés à la portière, appelaient au secours.

Vainement, ils avaient fait jouer le bouton d'alarme.

Fort heureusement, le mécanicien Bourdier, fidèle à son devoir, veillait. S'étant penché pour vérifier l'état général du train, il se rendit compte du danger, non sans péril.

En effet, c'est en constatant de semblables accidents que les mécaniciens Desmont, Causard, Guibard, Marais, Ragot, Tenaille et bien d'autres ont trouvé la mort.

Le mécanicien Bourdier arrêta le train immédiatement, et les réparations nécessaires furent faites sur place. Un grand malheur était évité.

Nous sommes heureux d'avoir à signaler un acte de dévouement de plus à l'actif des mécaniciens de chemins de fer.

Publications de mariage.

Engène Touchard, typographe, de Saumur, et Emma Martinotti, modiste, de Paris.

Joseph Chollet, cultivateur, du Coudray-Macouard, et Joséphine-Louise Guyot, domestique, de Saumur.

Paul-Lutz, maréchal-ferrant, et Berthe-Juliette Alzon, sans profession, tous deux de Saumur.

Étienne Boisnier, employé de chemin de fer (veuf), et Joséphine Pelou, couturière, tous deux de Saumur.

Julien Septier, cultivateur (veuf), de Saumur, et Joséphine-Louise Dubois, domestique, de Dampierre.

François Charpentus, retraité, et Louise-Élisa Harraut, domestique (veuve), tous deux de Saumur.

Jean Combe, ajusteur, et Désirée Moy, domestique, tous deux de Saumur.

Adrien Lebougre, peintre, et Pauline Perrocheau, couturière, tous deux de Saumur.

L'émission des billets de la Loterie de la Société des Gens de Lettres que nous avons annoncé dernièrement et qui comprend 400,000 francs de lots payables en espèces, aura lieu le mercredi 14 juin.

Nous rappelons que toute demande de renseignements ou de billets doit être accompagnée des frais d'expédition et qu'il ne sera pas fait d'envoi au-dessous de dix billets. Ces billets ne seront délivrés que contre espèces, chèques ou mandats-poste, adressés à l'ordre de MM. Ernest Détré et Henri Avenel, Secrétaires de la Commission de la Loterie, 13, rue de la Grange-Batelière, à Paris.

Faits divers.

Si les toilettes des femmes deviennent chaque jour de plus en plus élégantes, on ne peut en dire autant des vêtements arborés par la jeunesse élégante. La plupart des hommes du high-life, avec leur rage d'anglomanie qui les pousse à singer nos voisins d'Outre-Manche, ont fini par être habillés de la manière la plus ridicule et la plus anti-hygiénique qui soit possible.

Les gandins corrects de Paris qui arpentent sur leurs jambes étiques l'avenue des Champs-Élysées sont ainsi affublés : chausures en cuir jaune et à bouts vernis extravagamment pointus; pantalons ébréchés et descendant à peine à la cheville; gilet bleu clair pointillé de blanc; jaquette très-courte qui gêne les mouvements. Et, brochant sur le tout, un chapeau à bords plats, un col de chemise qui étrangle le cou, un paletot clair plus court que la redingote ou la jaquette, et une canne monstrueuse tenue par une main gantée de gants gris-perle, estompée de grosses côtes noires. Et, pour être tout à fait chic, il faut marcher en canard, les bras écartés et les épaules hautes.

A la dernière réception au ministère des affaires étrangères, plusieurs diplomates causaient avec M. de Freycinet.

On parlait de M. Gambetta.

L'ambassadeur de X... avait que les rapports avec le gros Léon n'étaient point agréables.

— Ce n'est pas seulement un homme cassant et plein d'outrecuidance, disait-il; son éducation laisse aussi beaucoup à désirer.

— Je le connais depuis longtemps, répondit M. de Freycinet, et je suis obligé de confesser que je ne l'ai trouvé qu'une seule fois bien élevé.

— Et quand donc?

— Le jour où il est monté en ballon.

CONSEILS ET RECETTES.

CLOTURE DES PROPRIÉTÉS.

Pour clore les propriétés, on a coutume, en beaucoup de contrées, d'employer les haies vives. On peut se servir d'un grand nombre d'arbustes pour la composition des haies vives; cependant l'aubépine est celui qui est le plus propre à former une bonne défense. Une haie d'aubépine bien faite est impénétrable aux hommes et aux animaux, et souvent plus difficile à franchir que les murs.

Pour construire une haie d'aubépine, on ouvre une tranchée plus ou moins large, suivant que la haie doit être faite sur un, deux ou trois rangs. On donne à cette tranchée de 40 à 50 centimètres de profondeur; on place de chaque côté la terre provenant de l'excavation, qui reste ainsi exposée à la chaleur et aux influences atmosphériques. Lorsqu'on veut procéder à la plantation, on remplit le rayon plus ou moins, suivant la force du plan; on place les brins à 16 centimètres les uns des autres; on ramène les terres sur les racines et on appuie cette terre avec le pied; on recèpe après le plantage, à 4 centimètres au-dessus du sol; on laisse la surface de la tranchée un peu en contrebas, pour y retenir l'eau des pluies; on couvre cette surface d'une bonne couche de fumier d'étable; enfin, on a grand soin, par des binages et des labours fréquents, d'empêcher les mauvaises herbes d'envahir la plantation.

Quelquefois à l'aubépine on mêle plu-

sieurs sortes d'arbustes épineux, tels que le prunelier, l'épine à feuilles de poirier, l'épine écarlate; mais ce mélange n'est pas favorable, à cause de la différence des végétations. On donne aux haies d'aubépine une grande force en coupant à demi les plus grandes branches, qu'on ploie successivement les unes sur les autres, en les entretenant avec celles qui restent. (Le Paysan.)

Le *Figaro* a reçu, à propos du croup, une lettre dont notre confrère extrait le passage suivant:

« Une mère, voyant son enfant perdu et abandonné des médecins, vient d'avoir le courage et l'idée providentielle d'appliquer sa bouche sur celle de son enfant suffoquant et d'aspirer de toutes ses forces.

» Par ses efforts elle parvint à détacher les fausses membranes qui empêchaient l'air de pénétrer dans les poumons du malade; l'enfant fut sauvé, et elle-même, fait presque inouï, ne fut pas atteinte par la contagion.

» Il est évident qu'aucune mère ne reculerait devant le sacrifice de sa vie pour sauver son enfant; mais ne pensez-vous pas comme moi qu'il serait possible de construire un appareil suppléant à cette aspiration? »

Ratafia de cerises. — Faites macérer pendant deux mois, dans 2 litres d'alcool à 68 degrés, 4 kilogrammes de cerises de Montmorency ou de griottes mondées et écrasées avec leurs noyaux. Passez ensuite avec expression. Ajoutez 100 grammes de sucre en poudre, pour 500 grammes de liqueur. Filtrez.

Le ratafia de cerises ou *guignolet*, une excellente liqueur, se prépare de la même manière. On sait qu'il acquiert des qualités exquisées en vieillissant.

Le 70^e fascicule de la FRANCE ILLUSTRÉE, consacré au département de la Loire, est mis en vente par l'éditeur Jules Rouff.

On y trouve des renseignements très-exacts sur ce département: situation, limites, nature du sol, cours d'eau, voies de communication, climat, culture, industrie, commerce, histoire, statistique, etc., etc.

Quatre gravures, dont la première hors texte, représentant des vues de Saint-Etienne, Montrond, Roanne, Saint-Paul-de-Cornillon, complètent un ensemble qui justifie l'immense succès obtenu par le grand ouvrage désormais populaire de V.-A. MALTE-BRUN.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes
PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES

Sommaire du n° 63. — Les bons comptes font les bons amis; Une partie de plaisir; Mandats impératifs; Les contradictions de M. Ferry; Apparte, Médor! Garibaldi est mort; L'Égypte; Epigramme; Logogriphe; Conseils pratiques.

Abonnements: 8 fr. par an; 4 fr. pour 6 mois; 10 centimes le numéro. Dans les gares, les bonnes librairies, chez les marchands de journaux. — Bureaux, à Tours, rue Richelieu, 13.

Se trouve, à Saumur, chez M. Dezzé, libraire.

Lire tous les Samedis

LA REVUE ILLUSTRÉE

UNIVERSELLE
Beaux-Arts — Connaissances utiles — Arts industriels

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
58 bis, rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS

La Revue Illustrée Universelle (16 pages, format des plus grands journaux illustrés) est la continuation du *Journal des Connaissances utiles*, avec lequel elle s'est fondue.

Cette fusion et son titre indiquent son programme: Elle est scientifique; à la fois scientifique, industrielle, agricole, financière, artistique, littéraire et mondaine. Ses nombreuses et magnifiques gravures, son excellente rédaction en font un recueil de premier ordre et qui se recommande à tous, puisque chacun doit y trouver sa part: la femme, le mari, les enfants.

C'est, en un mot, le vrai *Journal de la Famille*.

ABONNEMENTS

Paris et Départements	12 francs	Étranger (Union postale)	15 francs
Un an	25 francs	Un an	30 francs
Six mois	13	Six mois	16
Trois mois	7	Trois mois	9

Pour tous les autres pays, le port en sus.

Envoi franco d'un Numéro Spécimen contre toute demande affranchie et contenant 40 centimes en Timbres-Poste.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de Poste en France et à l'Étranger.

En vente dans les gares et chez tous les libraires et marchands de journaux. Le N°: 40 centimes.

LES CHEMINÉES ne fument plus avec le fumifuge H. CAHUZAC, ingénieur à Béziers (Hérault), breveté en France et à l'étranger. — Pose facile. — Prix depuis 12 fr. Envoi franco du catalogue.

Bibliographie.

MICHELET. — Histoire de France et de la Révolution Française. 28 vol. in-8°, accompagnés de 200 gravures hors texte. Prix : 196 fr., payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : l'Histoire de France, 133 fr.; l'Histoire de la Révolution Française, 63 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Départemental de la France, de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées, texte contenant la matière de 10 volumes in-8°. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Universel de DUFOUR. 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin. 1 volume relié. Prix : 90 fr., payables 5 fr. par mois.

Guerres de la Révolution et du premier Empire. 13 volumes in-8°, contenant 166 cartes et plans gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas relié, contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix : 100 fr., payables 5 fr. par mois.

L'Art National, par H. Du Cleuziou. Des origines à la Renaissance du XIII^e siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix : 80 fr.; relié 100 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

SALLE D'ARMES

Rue Beaurepaire, 9.

ANCIENNE MAISON FRUGIER.

M. ANGELI, ex-professeur d'escrime à l'École de cavalerie, à l'honneur d'informer les amateurs d'armes qu'il vient d'ouvrir un cours d'escrime.

Leçons particulières. — Abonnements au mois et à l'année.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Classe 66.

MÉDAILLE D'ARGENT.

COFFRES-FORTS

M. HAFFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Haffner, et

nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

L'ART NATIONAL, Etude sur l'histoire de l'art en France, par H. DU CLEUZIOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 80 francs; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

Appel aux Poètes.

Un Concours poétique est ouvert à Fécamp (Seine-Inférieure).

Tous les Poètes peuvent y prendre part.

Demander le programme à M. E. HEROUARD, 30, rue Sainte-Croix, à Fécamp (Seine-Inférieure).

Le Jeune Age Illustré, journal pour les enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA-GROFFOY. Editeur : Victor PALME, 77, rue des Saussaies, Paris. Un an, 40 francs; 6 mois, 6 francs.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 25 —	11 h. 19 —	9 h. 10 —	11 h. 50 —
8 25 —	7 39 soir.	11 15 —	4 55 —	7 50 —	11 48 —
11 15 —	4 55 —	1 17 soir.	11 48 —		
4 55 —		7 50 —			
7 50 —					

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 50 —	11 h. 30 —	9 h. 50 —	11 h. 30 —
18 35 —	5 17 soir.	6 30 —	8 10 —	6 30 —	8 10 —
2 15 soir.	3 50 —	8 45 —	10 45 —	8 45 —	10 45 —
6 45 —	10 45 —				

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

A LOUER

DEUX MAISONS

Sises à Saumur, place et rue du Marché-Noir.

La première, actuellement occupée par M. Prudhommeau, serrurier, fait angle sur la place et la rue du Marché-Noir.

La seconde, occupée par M^{me} Guichard, corsetière.

Les deux maisons peuvent être réunies en une seule, si on le désire.

S'adresser à M. Prudhommeau et à M^{me} Guichard, ou au bureau du journal.

A CÉDER

DE SUITE

Pour cause de santé,

UN FONDS DE BOULANGERIE

Bien achalandé

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Tapisseries anciennes d'Aubusson

ET DES GOBELINS.

S'adresser maison CHAUVET, à Varrains. (293)

A VENDRE

UNE FAUCHEUSE-MOISSONNEUSE

Fonctionnant très-bien.

S'adresser à A. Yvon fils, rue du Chardonnet, à Saumur. (315)

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre.

On demande UNE DEMOISELLE pour le rayon de mercerie.

A VENDRE

pour 6.000 francs.

Un MATÉRIEL complet d'IMPRIMERIE presque entièrement neuf, ayant coûté 13.000 fr. — S'adresser à MM. les Administrateurs de l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris.

J.-A. FRESCO

Chirurgien - Dentiste de Londres,

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine.

Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

L'HYGIÈNE PRATIQUE

Journal hebdomadaire, rédigé par les sommités scientifiques dans le but de vulgariser l'hygiène et rendre ainsi son application facile dans la maison, la famille, l'école, l'atelier, les champs, l'armée, etc.

L'Hygiène pratique est le journal le plus intéressant, le plus instructif et le meilleur marché de toute la Presse scientifique de France.

Sommaire du numéro 19.

TEXTE. — Art et amitié. — L'alimentation publique. — L'art de conserver ses cheveux. — Singulière analyse du vin. — Protection de l'enfance. — Correspondance. — Dangers des couleurs vertes. — Bulletin financier.

FEUILLETON. — La pêche de la sardine. — Proverbes espagnols.

PRIX DE L'ABONNEMENT : 3 fr. PAR AN.

Adresser mandat ou timbres-poste à M. Marc de Rossiény, administrateur délégué de l'Hygiène pratique, 14, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris.

IL FAUT LIRE

DANS LE

JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Qui paraît toutes les Semaines

LE COMBAT DE LA VIE

Par Henri RIVIÈRE

SUIVI DE

UNE PROMENADE

DANS L'AFRIQUE CENTRALE

Par Henri GERMOISE

10^e LE NUMÉRO DE 16 PAGES IN-4^e

ABONNEMENTS :

PARIS : 1 an, 6 fr.; 6 mois, 3 fr. DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. Pour tous les pays faisant partie de l'union postale, 8 fr. 50.

NOTA. — La collection se compose actuellement de 47 volumes contenant les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, à PARIS.

JOURNAL D'AFFICHES

5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE PARAISSANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

M^e MÉHOUS, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

MALADIES DE POITRINE

ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QU'

LE PLUS SOUVENT ON LES PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PNEUMONIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies languissantes. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels elle donne SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilogramme et 250 grammes, au prix de 7 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente au Gros chez le Dépositaire général, à Paris, M. R. BARLERIN, pharmacien-miste. Dépôt à Saumur chez M. GONNARD, épicerie, rue d'Orléans.

FONDERIE DE CUIVRE ET BRONZE

M. BLAIN, fondeur en cuivre, rue Nationale, à Saumur, l'honneur d'informer MM. les Propriétaires, concessionnaires des Eaux de la Ville, qu'il tient à leur disposition divers Instruments d'arrosage, dont il est fabricant :

LANCES, RACCORDS, TUYAUX CAOUTCHOUC,

Robinets cuivre de tous calibres pour pressions d'eau, pompes et accessoires, etc.

Réparations en tous genres.

50 pour 100 de REVENU PAR AN LIRE les MYSTÈRES de la BOURSE

Envoi gratuit par la BANQUE de la BOURSE (Société Anonyme) Capital 10 Millions de Fr. PARIS, 7, Place de la Bourse, 7, PARIS

Saumur, imprimerie de P. GODET.

BUREAUX : 41, RUE SAINT-ROCH

40^e ANNÉE 1882

Abonnement annuel, commençant en janvier. — MUSÉE SEUL : Paris, 7 francs; Départements, 8 francs 50. MUSÉE et MODÈS : Paris, 13 francs; Départements, 16 francs. (Envoyer un bon de poste ou un mandat sur Paris.)

MUSÉE DES FAMILLES

Une livraison par mois avec dix à quinze magnifiques gravures inédites : un volume par an. NOUVELLES, HISTOIRES, SCIENCES, VOYAGES, BEAUX-ARTS, ACTUALITÉS. Moralité irréprochable. Texte par A. Genevay, H. de la Blanchère, Bertoud, Comettant, Deslys, Etienne Marcel, Chalmel, Paul Cellières, R. de Navery, Verne, etc. Illustrations, par A. de Bar, Bertall, Doré, Foulquier, Gavarni, Jehannot, Lix, H. Scott, C. Gilbert, Kauffmann, Morin, etc. — Le volume de 1881 (48^e année de la collection) est en vente.

COLLECTION. — Les 46 premiers volumes : chacun, Paris, 4 fr.

Somme à ajouter pour le port (France et union postale) : 1 volume, 1 fr.; 2 volumes, 1 fr. 50; 3 volumes, 2 fr.; et à partir de 4 volumes, 25 cent. en plus par chaque volume.

Les 46^e et 47^e volumes; chacun, Paris 7 fr., Départements 8 fr. 50.

NOTA. — LES VOLUMES RELIÉS SE PAYENT 1 fr. 50 EN PLUS PAR VOLUME.

Les abonnements se font pour l'année entière et partent du 1^{er} Janvier. — Envoi d'un spécimen contre 25 cent.

Complément facultatif du MUSÉE

MODES VRAIES — TRAVAIL EN FAMILLE

Journal mensuel, le meilleur et le plus sûr des guides pour une femme qui recherche la grâce et l'élégance de bon ton dans sa toilette, paraissant tous les mois avec le MUSÉE et contenant chaque année mille patrons et modèles exécutables de tous les ouvrages à l'aiguille; grandes feuilles de PROVERBES, gravures de modèles coloriées, grandes TAPISSERIES COLORIÉES, morceaux de musique des maîtres; grandes feuilles de crochet, tricot, filet, bourses, perles, jais, ornements, petits

Prix d'abonnements : Paris, 7 fr. par an; Départements, franco, 8 fr. 50; avec le MUSÉE, Paris, 13 fr., Départements, 16 fr.

Envoi d'un numéro spécimen MUSÉE et MODÈS contre 50 cent. en timbres-poste.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur, le